

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 février 2013

DCM N° 13-02-04bis

Objet : Versement de la contribution financière 2013 à l'EPCC Centre Pompidou-Metz.

Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire

Dans le cadre des statuts de l'EPCC Centre Pompidou-Metz, la Ville est sollicitée pour une contribution financière 2013 d'un montant de 400 000€

Les premiers éléments de bilan de l'année 2012 démontrent le succès renouvelé de l'excellence des résultats acquis par cet établissement. Depuis mai 2010, on recense un peu plus de 1,7 M de visiteurs soit une moyenne de 600 000 visiteurs/an. L'année 2012 a vu 475 000 visiteurs fréquenter le Centre Pompidou-Metz dont 58% sont des primovisiteurs, 50% sont des lorrains, 25% des visiteurs étrangers avec un taux de satisfaction de 89%. Au cours de cette période 1100 œuvres provenant des collections du Centre POMPIDOU-Paris ont été vues sur les 10 expositions réalisées depuis 2010. Le succès public de l'exposition 1917 confirme la place de premier équipement culturel (hors région parisienne) fréquenté en France en 2012.

S'agissant de la programmation 2013, les surprises et l'excellence de la création seront au rendez-vous : outre la poursuite jusqu'en avril de l'exposition « une brève histoire des lignes », nous aurons à voir en juin 2013 Allen Ginsberg et la beat Generation, une monographie sur Hans Richter à partir d'octobre 2013 intitulée « Rencontres », toujours en Octobre, une exposition intitulée « Paparazzi ».

Le point d'orgue de 2013 sera l'exposition intitulée « Vues d'en haut » de mai à Octobre 2013 dans le Grande Nef et la galerie 1 : sur plus de 2000m², l'exposition plongera dans les rêves d'Icare et offre à travers plus de 350 œuvres en dialogue – peintures, photographies, dessins, films, maquette d'architecture... - un panorama inédit à travers l'art moderne et contemporain.

Parallèlement aux expositions temporaires, se poursuivra une offre artistique pluridisciplinaire régulière présentée dans le forum, l'auditorium et le studio ainsi qu'une programmation jeune public.

S'agissant du budget primitif 2013 de l'EPCC, validé en CA du 6 novembre 2012, il s'élève à 12 500 000 € en dépenses et recettes pour une sollicitation de la Ville à hauteur de 400 000 €. La Région Lorraine est sollicitée pour une participation à hauteur de 4 M€ et la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole pour 4.6 M€. Le Centre Pompidou-Metz entend réaliser 3,5 M€ de recettes propres dont 850 000 € de mécénat.

Il est donc proposé de verser une contribution inchangée de 400 000 € pour le fonctionnement du Centre Pompidou-Metz en 2013, et de réaliser ce paiement en deux versements, le premier sur la base de la présente délibération, et le second à la réception du bilan de l'année 2012 et du rapport d'activités du centre.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

Vu les décisions du Conseil d'Administration de l'EPCC Centre Pompidou-Metz en date du 6 Novembre 2012,

Vu les statuts de l'EPCC Centre Pompidou-Metz,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

De verser à l'EPCC Centre Pompidou-Metz une contribution de 400 000 euros. Cette contribution sera versée en deux acomptes : le premier acompte en mars 2013 et le second au vu de la réception du bilan comptable et du rapport d'activités de l'année 2012.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjoint Délégué :

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM :

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38

Absents : 17

Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ